



DÉCLARATION UE DE CONFORMITÉ

EU DECLARATION OF CONFORMITY

Date de déclaration / Declaration date	06 / 01 / 2021
Numéro de déclaration / Declaration number	PR-DR-SC-CP126
Distributeur / Reseller	DRIM France - Parc d'activité technologique 84 Avenue Franklin Roosevelt 69120 - Vaulx-en-Velin (France) Téléphone : 04 72 14 09 08 - info@drim.fr
Bureau d'études / Research unit	Laboratoire INGITEK 200 rue Léon Blum - 69100 - Villeurbanne (France) info@ingitek.fr

Atteste que le produit désigné ci-après :

Certifies that the product designated below :

Référence / Reference	CHP CHP50 - CHP55 - CHP60 - CHP65 - CHP70 - CHP75 - CHP80 - CHP90 - CHP100 CHP110 - CHP120 - CHP130
Désignation / Product	Chasse-pieds pour ascenseur 1 / 2 / 3 ou 4 modules (en inox ou galva) Toe guards for elevator 1 / 2 / 3 or 4 modules (in stainless steel or galvanized)

Est conforme aux directives suivantes :

Complies with the following directives :

- Norme ascenseur EN 81-20
- CE
- EN81-20 lift standard
- European Conformity

Gerard Gelly
Responsable qualité / Quality Manager
Villeurbanne, le 06/01/2021



Centre d'Essais de Fontaine
17, Boulevard Paul Langevin
38600 FONTAINE - France
Tél. +33.(0)4.76.53.52.22
Fax +33.(0)4.76.53.32.40
lem.fon@apavesudeurope.com

DRIM FRANCE
200, Rue Léon Blum
69100 VILLEURBANNE
Tél. (33) 04 72 14 09 08
Fax (33) 04 72 14 02 74
E-mail : info@drim.fr

DRIM FRANCE

200, Rue LEON BLUM
69 100 VILLEURBANNE.

A l'attention de Monsieur S. TEBOUL

CONTRAT : 30026265

AFFAIRE SUIVIE PAR : F.MOUTIN

VOS REFERENCE : Commande n°11657 du 14/04/2005

Rapport d'essai n°2243137
Essai de résistance statique sur Chasse pied
réf. CHP70.

Document(s) de référence : Les essais sont réalisés en dehors de tout type de référentiel normatif ou réglementaire.

Essais effectués le 17 mai 2005 au centre d'essai de Fontaine.

Ce rapport comprend 4 pages.

FONTAINE, le 26 mai 2005

Le Chargé d'Affaire

Frédéric MOUTIN

Le Responsable du Centre d'Essais
de Fontaine

Vincent MAILLOCHEAU

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Le présent rapport ne concerne que les échantillons soumis aux essais et ne peut en aucune façon constituer ou impliquer une approbation du produit.
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des Laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, qui sont identifiés par le symbole COFRAC.
Elle ne s'applique pas aux avis et interprétations.
Convention COFRAC n° 1932 - Accréditation n° 1-1461 - Liste des sites et portées communiquées sur demande.

CETE APAVE SUDEUROPE

Société par Actions Simplifiée au Capital de 6 502 500 € - N° SIREN : 775 581 812 - Site Internet : www.apave.com
Localataire-gérant du fonds de commerce du CETE APAVE Lyonnaise

LYON
177 route de Sain Bel
BP 3
69811 TASSIN CEDEX
Tél. : 04 72 32 52 52 - Fax : 04 72 32 52 00

MARSEILLE
SIEGE SOCIAL
8 rue Jean-Jacques Vernazza
Z.A.C. Saumaty-Séon - BP 183
13322 MARSEILLE CEDEX 16
.: 04 96 15 22 60 - Fax : 04 96 15 22 61

BORDEAUX
Z.I. avenue Gay Lussac
BP 3
33370 ARTIGUES-près-BORDEAUX
.: 05 56 77 27 27 - Fax : 05 56 77 27 00



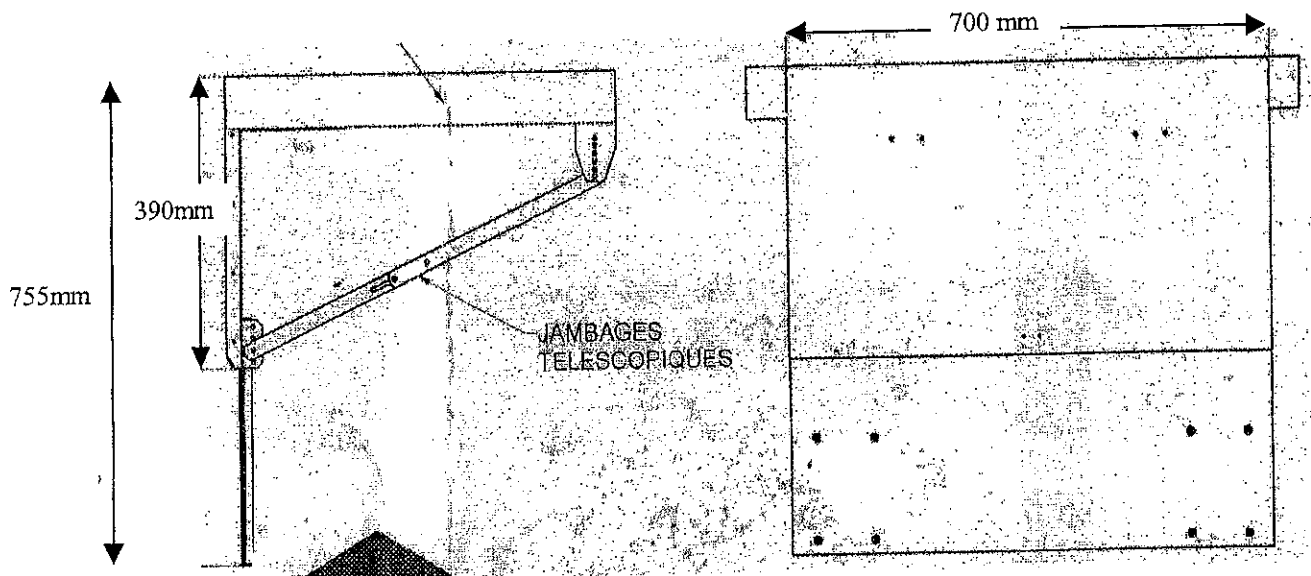
SOMMAIRE

I – OBJECTIF ET OBJET	3
II - REFERENTIEL	3
III – PROTOCOLE DES ESSAIS	3
IV – RESULTATS D'ESSAIS	4

I - OBJECTIF ET OBJET

L'objectif de ces essais est d'appliquer un effort par palier sur l'extrémité du chasse-pied afin de déterminer la force à laquelle le système se déforme de façon permanente

L'objet de ces essais est un chasse pied de la société Drim France référencé CHP70. Le plan d'ensemble est le suivant :



La plaque rétractable est guidée par 2 glissières à bille par rapport à la plaque fixe.

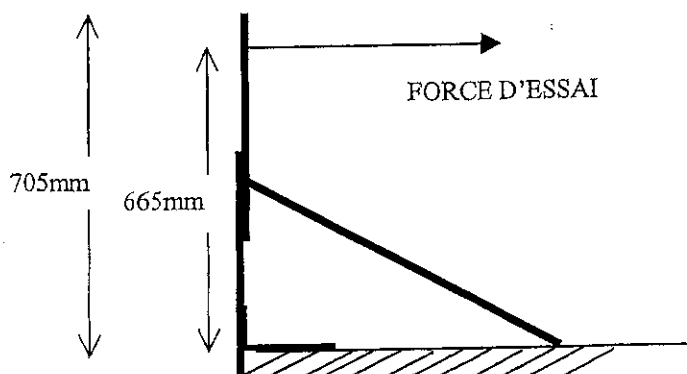
II - REFERENTIEL

La prestation est réalisée en dehors de tout référentiel de type réglementaire ou normatif.

III - PROTOCOLE DES ESSAIS.

Les essais consistent à appliquer une force ponctuelle au milieu et en haut du chasse-pied. Le chasse-pied complètement déployé avec les jambages télescopiques déployés au maximum, est fixé dans les conditions d'utilisation sur une structure d'essai rigide avec la visserie fournie. Les équerres sont positionnées de façon que le couple exercé par l'effort de test soit le maximal au niveau des fixations.

Le schéma suivant représente l'essai réalisé :



- L'effort de traction est mesuré par un capteur de force de capacité maximale de 200 daN.
- La flèche en charge est relevée par un pied à coulisse.
- La flèche résiduelle est indiquée par un comparateur dans un premier temps et par le pied à coulisse précédent quand les déformations résiduelles sont trop importantes.

Les deux flèches mesurées (résiduelle et sous charge) sont mesurées au niveau du point d'application de la force par rapport à la position initiale du chasse-pied.

L'effort est appliqué par palier de 10 daN à partir de 15 daN. Pour chaque palier l'effort est relâché afin de mesurer la flèche résiduelle.

IV – RESULTATS D'ESSAIS.

Le tableau suivant présente les différentes flèches en fonction des efforts appliqués sur un chasse pied CHP70.

Force d'essai en daN à +/- 5daN	Déformation sous charge en mm à +/- 3mm	Déformation résiduelle en mm
15	11	2 ± 0.5
25	17	2.5 ± 0.5
35	24	4 ± 0.5
45	32	6 ± 0.5
55	37	7 ± 0.5
65	43	8 ± 0.5
75	51	13 ± 3
85	71	22 ± 3
95	79	26 ± 3

Nous constatons la rupture d'une glissière à bille au niveau du raccordement des deux plaques, pour un effort compris entre 95 daN ±5 daN et 105 daN ±5 daN.

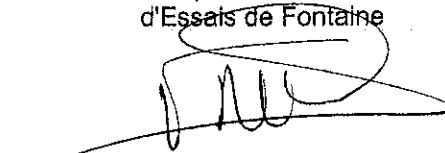
FONTAINE, le 26 mai 2005

Le Chargé d'Affaire



Frédéric MOUTIN

Le Responsable du Centre
d'Essais de Fontaine



Vincent MAILLOCHEAU